

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**MARDI
LE 6 OCTOBRE 2015**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, sixième jour du mois d'octobre deux mille quinze, à huit heures (8h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Constat est fait suivant les articles 153 et 157 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1) que la présente séance se tient conformément à la Loi, les membres déclarant tous renoncer à l'avis de convocation.

8 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1705-10-15 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1706-10-15 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan, appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 1^{er} septembre 2015 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Modifications**

A) **Règlement 518 - Avis de non-conformité du MAMOT et suivi du dossier**

Le directeur général dépose une lettre du sous-ministre du MAMOT, M. Sylvain Boucher, lequel informait, en date du 11 septembre 2015, que le règlement 518 concernant la planification de la gestion de l'urbanisation dans les secteurs l'Acadie et Saint-Luc de Saint-Jean-sur-Richelieu n'était pas conforme aux orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation.

1.1.2 **Urbanisme - Divers**

A) **Fédération de l'UPA de la Montérégie - Suivi de rencontre**

À la fin du mois de janvier 2016, une rencontre annuelle interviendra avec les représentants de l'UPA et plusieurs sujets abordés le 9 septembre 2015 pourront être traités.

B) **Orientations gouvernementales sur l'agriculture**

Les échanges relatifs aux orientations gouvernementales sur l'agriculture sont reportés au mois de décembre 2015.

C) **OBVBM - Plan directeur de l'eau 2015**

Les membres du comité administratif prennent acte du dépôt du Plan directeur de l'eau 2015 réalisé par l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi. À cet effet, les représentants de cet organisme seront invités à présenter les grandes lignes de ce Plan préalablement à la séance régulière du mois de décembre 2015.

D) **Projet éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville**

Mme Lynn K. Jacobs de la firme Énergies Durables Kahnawà:ke sollicitait une rencontre avec les membres du conseil afin d'exposer les enjeux et actions de ladite firme en lien avec les attentes de divers intervenants par rapport au projet éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville. Considérant que ce dossier a fait l'objet d'audiences publiques tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et que ce projet ne s'implante pas sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, les membres du comité administratif ne croient pas nécessaire de rencontrer les représentants de la firme puisque les décisions quant à ce projet interviendront d'autres paliers gouvernementaux. Une lettre à cet effet sera acheminée à Mme Jacobs.

2.0 **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

2.1 **Modifications du SCRI - Réponse du MSP**

Mme Michelle Chabot, coordonnatrice, soumet la réponse du MSP quant à la demande de modification du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. En l'occurrence, le directeur régional par intérim, M. Sébastien Doire, invite la MRC du Haut-Richelieu à redéfinir les « mesures de protection en matière de sécurité incendie en fonction » des ressources disponibles et de la réalité du territoire dans le cadre de la révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Les membres du comité administratif demandent d'écrire à la ministre de la Sécurité publique, Mme Lise Thériault, afin d'obtenir de plus amples éclaircissements et solliciter une rencontre avec cette dernière.

2.2 Échéancier de révision - Séance de travail

Les membres du comité administratif prennent connaissance de l'échéancier de révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie déposé. À cet effet, une séance de travail est suggérée pour le 28 octobre 2015, 19h00 avec les membres du conseil de la MRC, les directeurs généraux et directeurs de service de sécurité incendie. Lors de cette soirée, quelques enjeux prioritaires seront discutés. La date de cette rencontre sera confirmée avec l'ensemble des membres du conseil préalablement à la séance régulière du 14 octobre 2015.

2.3 Accidents de la route - Appel des services de sécurité incendie

Mme Michelle Chabot soumet le bilan des municipalités qui ont instauré un processus d'appels immédiats des services de sécurité incendie lors d'accidents de la route. Le tout est soumis pour information.

3.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1 Gestion du FDT

3.1.1 Demandes d'aide financière

A) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire - Projet « Aménagement et amélioration au Centre communautaire et aux loisirs »

Le directeur général soumet que la municipalité de Mont-Saint-Grégoire a déposé le projet « Aménagement et amélioration au Centre communautaire et aux loisirs ». À cet effet, la réunion du comité d'analyse de la MRC se tiendra préalablement à la séance régulière du 14 octobre 2015.

B) Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville - Projet « Gazébo pour le Centre communautaire de Clarenceville »

Le directeur général soumet que la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville a déposé le projet « Gazébo pour le Centre communautaire de Clarenceville ». À cet effet, la réunion du comité d'analyse de la MRC se tiendra préalablement à la séance régulière du 14 octobre 2015.

3.1.2 FLI - Transfert gestion

Les membres du comité administratif reportent au mois de novembre 2015 les discussions relatives au transfert de la gestion en tout ou en partie du Fonds local d'investissement (FLI).

3.2 Conseil économique du Haut-Richelieu

3.2.1 Suivi du dossier de réorganisation

Le directeur général soumet que des ajustements sont analysés pour finaliser les travaux de reddition de compte de l'entente tripartite de développement culturel et du Pacte rural.

3.2.2 Mandat à RCGT

Le préfet de la MRC soumet qu'un mandat a été octroyé à la firme RCGT par le conseil d'administration du CEHR afin d'optimiser les rôles et responsabilités du personnel du CEHR et des mécanismes de liaison avec les partenaires et organismes œuvrant en développement économique.

CAPV2015-10-06

3.2.3 APARTÉ - Entente de délégation - Modifications

Le directeur général soumet que le MAMOT demande trois modifications au protocole d'entente soumis pour autorisation préalable du ministre en ce qui a trait à : 1) l'objet de l'entente, 2) le mécanisme instauré pour vérifier le respect de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales et 3) la prise de décision concernant la gestion du FLI. Le directeur général préparera le document modifié, lequel sera soumis pour entérinement le 14 octobre prochain.

3.3 Arto - Demande d'aide financière - Rencontre des arts

1707-10-15 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise le versement d'une somme de 5 000\$ à l'organisme Arto pour la réalisation du catalogue de la Rencontre des Arts, 25^e édition et ce, conditionnellement à ce que la couverture extérieure arrière dudit catalogue soit exclusivement réservée à la MRC du Haut-Richelieu en intégrant son logo de même qu'une liste d'événements culturels se déroulant sur le territoire du Haut-Richelieu au cours de l'année;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin à même le budget de la Partie I.

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux quitte la réunion.

4.0 FONCTIONNEMENT

4.1 Finances

4.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 14 octobre prochain.

4.1.2 Rapport prévisionnel et état comparatif

Le directeur général soumet que le rapport prévisionnel et l'état comparatif semestriel seront déposés aux membres du conseil le 14 octobre prochain (art. 176.4 du C.M.).

4.1.3 Prévisions budgétaires 2016 - Séances de travail

Les membres du conseil fixeront les dates de séances de travail pour les Parties I, II, IV, V, VI et III préalablement à la séance régulière du 14 octobre 2015.

4.1.4 Opération Nez Rouge du Haut-Richelieu - Édition 2015 - Aide financière

1708-10-15 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise le versement d'une somme de 200\$ à titre d'aide financière de la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de l'édition 2015 d'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

4.2 Fonctionnement - Divers

4.2.1 Rencontre avec les députés provinciaux

Les membres du comité administratif accordent une période de 15 minutes aux députés des comtés de Saint-Jean et Iberville, soient M. Dave Turcotte et Mme Claire Samson suite à leur demande de rencontre en vue de discuter de leur participation au sein du conseil d'administration du Conseil économique du Haut-Richelieu.

4.2.2 Sûreté du Québec - Rencontre

Les membres du comité administratif confirment la rencontre à intervenir le 14 octobre 2015 avec le sergent Martin Richard, directeur par intérim du poste de Lacolle et ce, pour la présentation du rapport annuel d'activités 2014-2015 et d'un projet d'uniformisation de la réglementation appliquée par la Sûreté du Québec.

4.2.3 Commission des relations de travail - Requête

Le directeur général soumet qu'une Requête en interprétation du statut de salarié de Mme Marjorie Charbonneau, archiviste contractuelle, a été déposée par le conseiller syndical du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la MRC du Haut-Richelieu (CSN), M. Patrick Teyssédou.

4.2.4 Calendrier de conservation - Approbation

Le directeur général soumet qu'en date du 25 septembre 2015, Bibliothèque et Archives nationales du Québec approuvait la refonte du Calendrier de conservation des archives de la MRC du Haut-Richelieu.

5.0 COURS D'EAU

5.1 Nomination - Personne désignée - Saint-Blaise-sur-Richelieu

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant la nomination de M. Israël St-Gelais à titre de personne désignée pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, particulièrement au sein de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

5.2 Nomination - Personne désignée - Mont-Saint-Grégoire

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant la nomination de Mme Johanie Bouchard à titre de personne désignée pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, particulièrement au sein de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

5.3 Rivière du Sud, branche 82 - Saint-Georges-de-Clarenceville - Autorisation à l'entretien et nomination

Considérant les travaux nécessaires dans la rivière du Sud, branche 82, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à mandater M. Robert Beaulieu, ing., de la firme PleineTerre S.E.N.C. pour agir dans ce dossier et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Pêches et Océans.

5.4 Rivière du Sud, branche 88 - Saint-Georges-de-Clarenceville - Autorisation à l'entretien et nomination

Considérant les travaux nécessaires dans la rivière du Sud, branche 88, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à mandater M. Robert Beaulieu, ing., de la firme PleineTerre S.E.N.C. pour agir dans ce dossier et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Pêches et Océans.

5.5 Décharge des Vingt, branche 2 - Saint-Alexandre - Autorisation à l'entretien et nomination

Considérant les travaux nécessaires dans le cours d'eau Décharge des Vingt, branche 2, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à mandater M. Robert Beaulieu, ing., de la firme PleineTerre S.E.N.C. pour agir dans ce dossier et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Pêches et Océans.

5.6 Piquetage de la bande de végétation des cours d'eau - Octroi de contrat

CONSIDÉRANT l'obtention de quatre soumissions pour la réalisation de travaux de piquetage de la bande de végétation des cours d'eau entretenus au cours de l'été 2015;

EN CONSÉQUENCE;

1709-10-15 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER le contrat de piquetage de la bande de végétation des cours d'eau entretenus au cours de la saison 2015 à la firme Arpentage L.R.D. inc.;

D'AUTORISER le préfet de la MRC du Haut-Richelieu ou en son absence le préfet suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer un contrat avec la firme Arpentage L.R.D. inc. au montant de 96,55\$ par kilomètre de rive (taxes en sus), pour une distance approximative de 76,5 kilomètres, en conformité de son offre de service soumise à la MRC du Haut-Richelieu en date du 2 octobre 2015;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

CAPV2015-10-06

8.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1710-10-15 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du Comité administratif de la
MRC du Haut-Richelieu, ce 6 octobre 2015.

ADOPTÉE

M. Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier